



# CERTIBIOCIDÉ

(Ce certificat est délivré par le Ministère de la transition écologique et solidaire.)

**MODE DE VALIDATION**

CERTIFIANT

## OBJECTIFS

- Responsabiliser les acteurs sur les conditions d'utilisation et d'application des produits biocides de type 8, 14, 15, 18, 20
- Informer sur la dangerosité des produits pour l'applicateur et les tiers
- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection

## PRE-REQUIS

Aucun

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Entretien

## PUBLIC CONCERNÉ

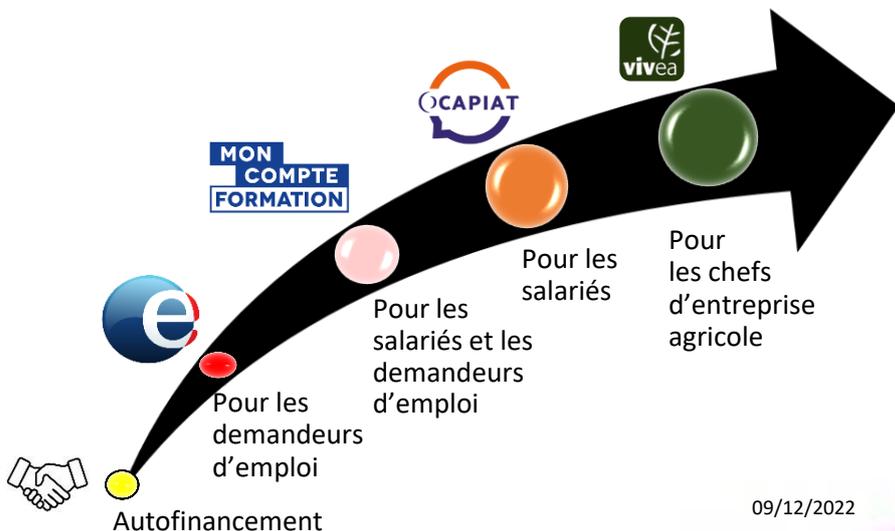
Tous les acteurs des filières agricoles et non agricoles en contact direct ou indirect avec les produits phytopharmaceutiques (salariés, demandeurs d'emploi, particuliers)

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Salles de cours équipées (vidéoprojecteurs), salles informatiques équipées ( ordinateurs, connexion internet)

## ACCES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanente, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, le référent Handicap est à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifique et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.



## FINANCEMENT :

pris en charge par les organismes financeurs (OPCO , PÔLE EMPLOI, ...)

# CONTENU

OBJECTIF OPERATIONNEL	DUREE	CONTENU
REGLEMENTATION	2 H 30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Introduction au certificat individuel pour l'activité « utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels ».</li> <li>- Définition des produits biocides.</li> <li>- Cadre réglementaire français et européen.</li> <li>- Produits autorisés et produits illégaux. Autorisation de mise sur le marché. Utilisation des produits.</li> <li>- Réglementation du transport et du stockage.</li> </ul>
PRODUITS RODENTICIDES	5 H 30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Thème « prévention des risques pour la santé » :</li> <li>- Thème « stratégies visant à limiter le recours aux produits rodenticides »</li> </ul>
PRODUITS DESINFECTANTS	5 H 30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Thème « prévention des risques pour la santé »</li> <li>- Thème « prévention des risques pour l'environnement »</li> <li>- Thème « stratégies visant à limiter le recours aux produits désinfectants »</li> </ul>
PRODUITS INSECTICIDES	5 H 30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Thème « prévention des risques pour la santé »</li> <li>- Thème « stratégies visant à limiter le recours aux produits insecticides »</li> </ul>
GESTIONS DES DECHETS	1 H 30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des déchets dans l'entreprise et sur site d'intervention.</li> <li>- Gestion des effluents.</li> <li>- Gestion des déchets organiques.</li> </ul>
AUTOEVALUATION	0 H 30	

## COMMENT OBTENIR LE CERTIBIOCIDÉ ?

L'obtention du certificat nécessite le suivi d'une formation. :

- **D'une journée** pour les personnes titulaires d'un certiphyto (Décideur ou Opérateur Travaux et Services / Applicateur ou Applicateur Opérationnel collectivité / Distribution vente produits professionnels (obtenu il y a moins de 5 ans)).
- **De trois jours** pour les personnes qui ne sont pas titulaires d'un Certiphyto.

## QUELLE EST LA DURÉE DE VALIDITÉ DU CERTIFICAT ?

5 ans à compter de la date figurant sur l'attestation de formation délivrée par l'organisme de formation. Pour le temps restant de validité du certiphyto lorsque le certificat biocide est obtenu suite à la formation complémentaire d'une journée.

## TYPE DE VALIDATION

Certificat

## FRAIS PEDAGOGIQUES

Aucun frais annexe

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Capacité d'accueil : 12 stagiaires minimum

Durée moyenne totale : 3 jours

- En centre : 21 heures

Période : Toute l'année

Recrutement : Toute l'année

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez le secrétariat :

- par téléphone au 05.96.65.40.98 / 06.96.24.01.79

- par mail : [cfppa.le-robert@educagri.fr](mailto:cfppa.le-robert@educagri.fr)

Consultez notre site internet :

<https://eplefpa-lerobert.educagri.fr/cfppa>

## COUT DE LA FORMATION

A partir de 580 euros TTC\* par stagiaire

**Activité non soumise à la TVA  
( Article 261 4-4a du CGI )**

\* Selon financement

## INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires de formation en présentiel :

7h30 -11h45 / 12h30-15h30

Parking visiteurs

Restauration collective possible uniquement sur le site du ROBERT (sauf pendant les congés scolaires) :  
tarif 4,35 € le repas